



N°178-2013/ARR/DJA

en date du : 29 janvier 2013

Rapport
à la présidente de l'assemblée de la province Sud

OBJET : modification de l'arrêté n° 2303-2012/ARR/DJA du 20 septembre 2012 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud

PJ: projet d'arrêté

Suite à de nouvelles nominations de chefs de service et chefs de service adjoints intervenues dans différentes directions provinciales, l'arrêté du 20 septembre 2012 susvisé doit être modifié.

Ces modifications concernent plus précisément :

- la Direction Juridique et d'Administration générale,
- la Direction du Foncier et de l'Aménagement ;
- la Direction des Sports et des Loisirs ;
- la Direction de l'Équipement de la Province Sud ;
- la Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale ;
- la Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi.

En outre, la délégation de signature accordée aux directeurs est précisée pour ce qui concerne la compétence de l'administration en matière de dépenses et de recettes.

Tel est l'objet du présent projet d'arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.